



LES VIGNETTES “CROIX-ROUGE”



Jean-Charles Morin

Nous aborderons brièvement ce mois-ci l'étude d'un type de vignettes assez particulier. Il convient d'abord de préciser que l'appellation «Croix-Rouge» n'entend pas désigner ici des timbres ou vignettes émis directement par cet organisme international; à notre connaissance, l'organisation de la Croix-Rouge Internationale n'a jamais procédé à l'émission de timbres et de vignettes para-postales ou publicitaires. On désignerait plutôt sous ce vocable:

- A) les émissions privées des organismes nationaux dépendant directement de la Croix-Rouge
- B) les émissions d'organismes officiels à but humanitaire
- C) les émissions d'organismes patriotiques

Les vignettes du type A, certainement les plus nombreuses, regroupent les timbres de bienfaisance de sociétés s'occupant de lutte contre la tuberculose et le cancer, par exemple (connus sous le nom de «TB seals» chez nos voisins du Sud) et comprend aussi les fameux «timbres de Noël» qui sont émis chaque année dans de nombreux pays de l'hémisphère occidental, suivant une tradition qui remonte chez plusieurs jusqu'au début du siècle (notamment au Danemark et aux États-Unis où ce type de vignettes est activement recherché). Nous aurons certainement l'occasion d'en reparler.

Les vignettes de type B sont émises par des organisations dont le lien avec la Croix-Rouge est moins manifeste. On peut inclure cette catégorie, les très belles vignettes gravées, émises par l'Organisation Mondiale de la Santé, qui dépend de l'Organisation des Nations-Unies, au tournant des années cinquante. Ces vignettes, qui représentent toutes le Palais des Nations à Genève, ne diffèrent que par la couleur et l'inscription du pays ou de la zone désignée comme champ d'opération pour cette organisation. Les informations à ce sujet sont assez imprécises mais on croit savoir que ces timbres ser-

vaient de franchise postale au courrier des membres de l'Organisation qui travaillaient sur place. À inclure dans toute collection sur les Nations-Unies. Nous y reviendrons un de ces jours...

Nous nous attarderons davantage sur les vignettes des deux derniers types dont plusieurs exemples sont illustrés ici. Depuis le début du vingtième siècle, plusieurs organismes furent mis sur pied pour venir en aide aux victimes de catastrophes naturelles: tremblements de terre, éruptions volcaniques, etc... Parmi ces derniers, nombreux furent ceux qui en vinrent à émettre des vignettes afin d'amasser des fonds destinés à leur fonctionnement interne. Ainsi, par exemple, le Fond d'aide aux sinistrés du tremblement de terre de Messine en 1908, émit pendant son existence éphémère plusieurs séries de timbres triangulaires en plusieurs dénominations afin de venir en aide aux victimes du cataclysme.

Les vignettes faisant partie de la dernière catégorie entendent dépeindre ce même élan humanitaire, néanmoins entaché parfois d'une arrière-pensée qui n'est pas animée de la même noblesse d'intentions. Il s'agit des vignettes émises pour le bénéfice

de la Croix-Rouge en temps de guerre. Aux catastrophes naturelles et à la furie des éléments succèdent les malheurs créés de toutes pièces par la furie des hommes.

Ces vignettes sont émises pour venir au secours des blessés de guerre ou encore pour soulager les victimes d'un acte bien précis, comme un bombardement par exemple. On voit tout de suite que ces vignettes sont directement liées aux timbres de propagande à saveur militaire et patriotique. Ces vignettes, en mettant l'emphasis sur la répulsion provoquée par des actes de guerre barbares effectués sur le dos de victimes innocentes, se mettent en frais de soulever l'ardeur guerrière et le désir de revanche. Paradoxalement, en fournissant des fonds à la Croix-Rouge, ces émissions se trouvent à soutenir l'effort de guerre en permettant aux États belligérants de libérer au bénéfice de l'industrie militaire des sommes qui autrement, auraient été affectées à la Croix-Rouge et aux hôpitaux.

Comme on le voit, une collection de ces vignettes constitue autant de témoins éloquents des périodes sombres et troublées de notre histoire.



Seul un agrandissement peut rendre justice à la très belle facture de ce timbre émis par le comité des dames infirmières oeuvrant pour la Croix-Rouge française. De nombreux timbres de ce type furent émis durant la guerre de 14-18 au profit des combattants blessés lors des combats. Souvent ces vignettes sont accompagnées de légendes à saveur patriotique qui dénotent bien la mentalité de l'époque.



Cette vignette italienne trahit une double intention: d'abord recueillir des fonds pour secourir les victimes d'un raid aérien effectué par les Allemands au moyen de dirigeables sur la ville de Naples dans la nuit du 10 au 11 mars 1918; ensuite dénoncer les auteurs de cet acte qualifié de «barbare» et ainsi fouetter l'ardeur patriotique des citoyens de la péninsule pour les inciter à participer davantage à l'effort de guerre.



En 1897, lors du 60ème anniversaire du règne de la reine Victoria, une série de trois vignettes fut émise (1sh, 2sh6p et 5sh) pour financer la construction d'un hôpital à Londres (le Royal Victoria). La campagne fut lancée sous le patronage du Prince de Galles, le futur Edouard VII, comme en fait foi la signature au bas de la vignette. Si les deux premières valeurs sont relativement faciles à trouver, la troisième est extrêmement rare. Cette dernière fut mise sur le marché dans un deuxième temps, un an après les deux autres; elle fut rapidement retirée du marché dû à sa haute valeur faciale et au manque d'enthousiasme de la part de la population. Ces vignettes ne servaient pas à l'affranchissement du courrier. Avec un peu plus d'ardeur de la part de l'administration postale de l'époque, ces vignettes auraient pu constituer les premiers timbres de bienfaisance jamais émis.



Au lendemain des deux guerres mondiales, l'administration française des PTT (postes, télégraphe et téléphone) émit plusieurs séries très attrayantes de vignettes destinées à recueillir des fonds pour les familles des employés morts durant les hostilités. Ces séries sont actuellement cotées dans les catalogues spécialisés.